

VERS UNE INTEGRATION DU NUMÉRIQUE AU TRAVAIL

La CGT-UGICT est mobilisé pour l'ouverture de négociation sur la qualité de vie au travail et l'équilibre vie privée/professionnelle

Les outils numériques font aujourd'hui partie de notre travail au quotidien.

Aucun droit et devoir n'y ont été associés.

La CGT-UGICT défend la négociation d'accords sur le numérique et la qualité de vie au travail.

Encadrer le travail numérique dans et hors de l'entreprise pour le respect de chacun.

ACTU

Avec la CGT-UGICT, trouvez tous les outils sur le numérique au travail sur le Web



<http://ugict.cgt.fr/deconnexion/>

Des idées... Un programme

Des droits pour l'utilisation des outils numériques et l'équilibre vie professionnelle/vie privée

Des formations sur l'utilisation de la messagerie et des outils numériques

Encadrer les messages reçus pendant les périodes d'absence

Des droits nouveaux sur le temps passé sur les outils numériques hors des heures de travail :

- Droit opposable du salarié
- Non discrimination des salariés non équipés
- Compenser le temps de travail lié au numérique
- Organiser le temps de travail adapté au numérique
- Ne plus laisser ce temps comme du travail dissimulé

Centre scientifique
& Technique Jean Féger

F017 - avenue Larribau
64018 PAU Cedex
05 59 83 42 56 / 60 43 / 68 21

Tour Coupole
2 place J. Millier 4D10/4A01

La Défense, 92078 PARIS
01 47 44 20 53 / 69 38
06 28 78 94 34

Pôle Étude Recherche
Lacq (PERL)

Pôle Économique 2 BP47
64170 LACQ
05 59 61 37 37/37 30

ON NE
RÂLE PAS
ON DÉFEND
NOS DROITS